

Compte rendu
Conseil d'établissement
15/10/2024 / 18h00 / Local SDG

No	Sujet	Objet
1	Présences et quorum Présence : Éric Duguay, Julie Lapointe, Arnaud Nicolas, Nathalie Akakpo, Sophie Trahan-Lacourse, Karine Demers, Brigitte Rhéaume, Sara Baillargeon, Julie Lambert. Absence : Zelda Soucy du service de garde	Constat Quorum atteint
2	Adoption de l'ordre du jour	Adoption ® Acceptée à l'unanimité
3	Adoption du procès-verbal du 03 juin	Adoption ® Reportée à la rencontre du 17 décembre 2024
4	Suivis au procès-verbal - Consultation des élèves La consultation des élèves sur les activités parascolaires n'a pas été faite, ce sera donc à faire. Le sondage sera adressé à tous les élèves incluant les maternelles. Les points de consultation porteront sur les modalités (midi/soir) et le type d'activités. Avant de lancer le sondage, il est pertinent de se renseigner sur les possibilités, Il y aura un point au prochain CÉ sur les démarches d'informations qui seront faites.	Information
5	Élection Les 3 postes sont en élections, président, vice-président et secrétaire. 1. Président : Julie Lapointe se présente pour le poste 2. Vice-président : Arnaud Nicolas se présente pour le poste 3. Secrétaire : Nathalie Akakpo se présente pour le poste Une seule personne se présente pour chacun des postes, il n'y a donc pas d'élection.	Approbation Les 3 candidatures sont acceptées à l'unanimité

6

Modalité de fonctionnement

- Confirmation d'absence de conflit d'intérêts
Les membres doivent remplir le document et il sera récupéré lors de la prochaine rencontre.
- Horaire des rencontres
Les rencontres se tiendront à 18h au local du SDG
- Calendrier des rencontres du CÉ
1^{ère} rencontre : 15 octobre 2024
17 décembre 2024
21 janvier 2025
25 février 2025
25 mars 2025
13 mai 2025
Dernière rencontre : 3 juin 2025
- Budget du CÉ (formation et fonctionnement)
Le budget du CÉ est de 400\$ pour l'année. Il peut être utilisé pour des frais de garde pour les rencontres, pour le goûter de l'Assemblée générale annuelle et pour le goûter de fin d'année.
- Quorum
Le quorum doit être de 50% plus 1, donc minimum 3 parents.
La composition : 1 technicienne en service de garde, 4 membres du personnel et 5 parents.
- Régie interne 2024-2025
Ajout dans le document que les rencontres débutent à 18h et se terminent autour de 20h30 autant que possible.
Ajout : parmi les membres parents, 1 poste est proposé prioritairement à un parent d'un enfant fréquentant le point de service.
Il n'est plus nécessaire qu'une proposition soit appuyée.
Un vote par courriel entre 2 CÉ peut être utilisé de façon exceptionnelle.
Lors de l'envoi des documents de l'AGA demandez aux parents qui seraient intéressés de signifier leur intérêt pour le CÉ (pour aider à l'organisation d'élection s'il y a eu sans que ce soit obligatoire).

Adoption ®

Acceptée à
l'unanimité

7	Présentation des lettres d'intentions des partenaires de la communauté La direction présente les 2 lettres reçues des organismes suivants : • CCSE • Je Passe Partout 7.1 Nominations des représentants de la communauté Après lecture des lettres, le CÉ est d'accord avec les candidatures proposées de : • Andréann Perreault du CCSE • Élodie Loiseau de Je Passe Partout	Adoption ® Acceptée à l'unanimité
8	1. Organisation scolaire Mme Nancy Fortin arrivée le 30 septembre 2024 est venue prêter main forte à la direction comme directrice adjointe pour un 1^{er} bloc de 3 semaines et une demande d'ajout pour un 2^e bloc de semaines a été fait. Elle soutient particulièrement l'équipe du point de service pour assurer une stabilité. 1 groupe du point de service a été divisé en 2 (1 groupe de 4 et un groupe de 5), nous avons donc au total 5 groupes dans le point de service. L'affichage de poste s'est avéré positif, nous accueillons 2 nouveaux enseignants d'expérience, clientèle en défi donc des éducateurs également se sont ajoutés. L'équipe répit-conseil s'est jointe pour donner un coup de main. Ajout de clôture pour la cour Nord puisqu'il y avait un enjeu de sécurité avec des jeunes fugueurs. Le CSSDM a répondu rapidement à la demande. Changement de local au 4^e étage et ajout d'un local d'apaisement. 2. Cafétéria Réaménagement pour le petit déjeuner (club des petits déjeuners)	Information

9	OPP L'école Maisonneuve est dotée d'une fondation qui est administrée par un conseil d'administration de parents de l'école et qui peut agir à titre d'organisme de participation par les parents. Étant donné la présence de la fondation, le CÉ décide donc que la fondation agira à ce titre. Le CÉ adopte à l'unanimité que la Fondation de l'école Maisonneuve fait office d'OPP.	Adoption Acceptée à l'unanimité
10	Point d'information du directeur : Sortie éducative • Sortie dans le quartier La résolution 24-10-2024 sortie éducative est proposée par Julie Lapointe et appuyée par Karine Demers Maison des enfants : favorise contact parent – enfant, maison des jeunes pour les petits, développement de l'autonomie. Sortie approuvée par le CÉ. 3^e cycle (5^e et 6^e année) : Émilie enseignante d'art dramatique propose la pièce tout à trac, la troupe vient à l'école présenter la pièce. Groupe 601 : Affiche-toi, Annick Gaudreault vient à l'école rencontrer les élèves et faire des affiches, lien avec CCQ et Art média. 15 novembre 36 élèves 502-601-602 Maison théâtre pièce avec causerie ensuite Le CÉ approuve en s'assurant qu'il y ait une répartition équitable du budget dans les différents cycles de l'école. Sortie au Musée des beaux-arts pour les 1^{er} et 2^e année le 8 novembre. Sortie approuvée par le CÉ. • Amie de la montagne Sortie déjà approuvée par le CÉ (courriel) • GAM atelier de musique Durant la délocalisation de l'école, l'entente avec le Garage à musique était sur pause. Maintenant que nous sommes de retour dans le quartier, le GAM nous fait de l'espace pour 8 groupes qui se déplaceront au GAM pour des ateliers de 45 à 60 minutes selon le groupe d'âge. Le GAM permet aux familles d'être en contact avec les intervenants. Le CÉ approuve l'entente avec le Garage à musique.	Information

11	1. Liste d'effets scolaires et frais chargés aux parents classes DIL Étant donné que chaque élève a un plan personnalisé, il est proposé que les frais chargés aux parents soient l'agenda et un 20\$ de reproduction. 2. Gardien averti croix rouge : contribution CÉ Cours de gardien averti offert par la croix rouge dans les espaces de l'école lors d'une journée pédagogique. Une contribution de 15\$ sera demandée pour les élèves qui désirent suivre le cours, la balance des frais pour le cours sera défrayée par l'école.	Adoption Acceptée à l'unanimité
12	Service de garde 1. Règlementation du service de garde Contribution de 9,50\$/jour pour un maximum de 5h/jour. Modification à la tarification du midi : 4\$ Uniformiser le document et le bonifier, ajouter un point sur le point de service (voir avec les services juridiques). Le CÉ approuve le changement de coût à l'unanimité. Enseignant-e-s et professionnelles Les professionnelles sont à mettre en place les suivis suite à l'intégration des nouveaux élèves et l'adaptation que cette nouvelle clientèle a demandée. Communautaire Seront présent lors de la prochaine rencontre.	Information et adoption
13	Fondation Le conseil d'administration de la fondation présidé par Arnaud Nicolas est maintenant de 8 parents bénévoles. Le calendrier des activités est le suivant : • 2 soirées cinéma (1^{er} novembre 2024 et mai 2025) • Vente de sapin et couronne de Noël • Vente de biscuits au printemps • Activité de fin d'année La fondation demande au CÉ l'approbation pour les activités mentionnées, le CÉ approuve.	Adoption Acceptée à l'unanimité

14	Question du public Il n'y a pas de public à la rencontre.	Information
15	Levée de la séance	Adoption Acceptée à l'unanimité

		Bonne rencontre	
--	--	------------------------	--

Président(e)

Éric Duguay, Directeur